

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
Suite 1650
635 - 8th Ave. S.W.
Bureau 1650
635 - 8e avenue, SO
Calgary
Calgary
Alberta
T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-5786

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Title - Sujet Main Construction Mgr - Giant Mine	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW702-141166/B	Date 2013-10-01
Client Reference No. - N° de référence du client EW702-141166	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$GMP-004-6130
File No. - N° de dossier GMP-3-36061 (004)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-22	
Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Okemaysim, Tammy	Buyer Id - Id de l'acheteur gmp004
Telephone No. - N° de téléphone (306) 975-6583 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA GIANT MINE YELLOWKNIFE, NT	

Comments - Commentaires

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Suite 1650
635 - 8th Ave. S.W.
Bureau 1650
635 - 8e avenue, SO
Calgary
Calgary
Alberta
T2P 3M3

Demande de renseignements – Questionnaire sur la gestion globale des travaux de construction

A. CONTEXTE

On s'attend à ce qu'un gestionnaire des travaux soit chargé de la majeure partie des travaux qui seront exécutés à la mine Giant après septembre 2014. Selon les calendriers actuels de planification et d'approbation réglementaire, les activités contractuelles du gestionnaire des travaux seront réparties entre trois (3) étapes dont les exigences diffèrent, décrites brièvement ci-dessous.

Étape 1 – Planification et approbation définitive du projet (ADP)

Les activités que le gestionnaire des travaux doit entreprendre à cette étape comprennent généralement ce qui suit:

- Exercice des fonctions de gestionnaire de la mine responsable du programme général de santé et de sécurité sur le site, conformément à la loi sur l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N-O.);
- Surveillance et entretien, à l'interne, au moyen d'une sous-traitance ou par la novation d'un contrat de surveillance et d'entretien existant de TPSGC (une description générale des tâches connexes se trouve à l'annexe A);

DÉFINITION

«Novation». Accord par lequel deux parties conviennent de conclure un nouveau contrat plutôt que de le transférer intégralement.

Lorsque le Canada souhaite effectuer une novation au profit du gestionnaire des travaux, ce dernier accepte l'ensemble des droits, des obligations et des engagements que lui confie le Canada en vertu du contrat, avec pour effet que l'entrepreneur et le gestionnaire des travaux concluent entre eux un «**nouveau contrat**» dont les clauses seront identiques à celles de l'ancien contrat.

La novation d'un contrat existant de TPSGC permet la prestation continue d'un service pendant que le gestionnaire des travaux prépare ses propres documents d'appel d'offres relatifs au lot de travaux associé au service.

- Élaboration et mise en œuvre d'un programme de surveillance environnementale pour l'ensemble du site et d'autres aspects du système de gestion environnementale pour l'ensemble du site, à l'interne, au moyen d'une sous-traitance ou par la novation d'un contrat de surveillance environnementale existant de TPSGC;
- Conversion des avant-projets en calendriers de travaux;
- Ordonnancement des travaux et établissement du calendrier des travaux;

-
- Étude de constructibilité et évaluation de risques relatifs aux travaux;
 - Collaboration à l'établissement d'estimations fondées des coûts en vue de l'approbation définitive du projet (ADP) par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC);
 - Travaux de construction exécutés au besoin afin de réduire les risques immédiats en matière de santé, de sécurité ou d'environnement ayant été relevés par l'équipe de projet (gestionnaire des travaux, TPSGC, AADNC et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest [GTNO]);
 - Réalisation des activités en cours liées aux travaux d'assainissement avancé (au besoin);

Étape2 – Planification détaillée, préparation des travaux et obtention des permis d'utilisation des eaux et des terres

Les activités que le gestionnaire des travaux doit entreprendre à cette étape comprennent généralement ce qui suit:

- Exercice des fonctions de directeur de la mine responsable du programme général de santé et de sécurité sur le site, conformément à la loi sur l'exploitation minière dans les T.N.-O.;
- Surveillance et entretien, à l'interne ou au moyen d'une sous-traitance;
- Exécution continue du programme de surveillance environnementale et préparation des sections portant sur le programme à intégrer aux documents destinés aux sous-traitants (ces derniers seront appelés à élaborer des plans de protection de l'environnement (PPE) afin qu'ils puissent gérer leur propre travail);
- Mise au point de l'ordonnancement des travaux et établissement du calendrier définitif des travaux;
- Précision des exigences et examen des plans détaillés et des estimations des coûts établis par l'expert-conseil.
- Rédaction des documents d'appel d'offres en vue de la sous-traitance des travaux d'assainissement global;
- Travaux de construction exécutés au besoin afin de réduire les risques immédiats en matière de santé, de sécurité ou d'environnement ayant été relevés par l'équipe de projet (gestionnaire des travaux, TPSGC, AADNC et le GTNO);
- Apport de l'information nécessaire à la préparation des demandes de permis d'utilisation des eaux et des terres et prestation de services (éventuellement la participation en personne) permettant de répondre aux demandes d'information sur les permis d'utilisation des eaux, notamment dans le cadre de séances publiques ou techniques;

Étape3 – Exécution des plans d'assainissement global

Les activités que le gestionnaire des travaux doit entreprendre à cette étape comprennent généralement ce qui suit:

- Exercice des fonctions de gestionnaire de la mine responsable du programme général de santé et de sécurité sur le site, conformément à la loi sur l'exploitation minière dans les T.N.-O.;
- Surveillance et entretien, à l'interne ou au moyen d'une sous-traitance (cette activité diminuera d'intensité à mesure que l'assainissement progresse – l'énoncé des travaux sera négocié avec TPSGC chaque année);
- Exécution continue du programme de surveillance environnementale et gestion des PPE faisant l'objet d'une sous-traitance;
- Révision annuelle de l'ordonnancement des travaux et du calendrier des travaux;
- Exécution des travaux par lot aux termes d'un contrat général, au moyen de la sous-traitance.

B. AVANT-PROJETS

La compréhension actuelle des travaux qui devront être exécutés par le principal gestionnaire des travaux de construction est une combinaison de lots de travaux de conception-construction et de conception-soumission-construction. Par conséquent, le principal gestionnaire des travaux de construction travaillera avec les ingénieurs d'études afin de déterminer les exigences des lots de travaux de construction. Le tableau ci-dessous présente un résumé des lots de travaux sur lesquels les experts-conseils en conception de TPSGC ont réalisé des progrès; chaque lot fait l'objet d'une brève description et est accompagné de précisions concernant la stratégie d'approvisionnement prévue (conception-construction ou conception-soumission-construction). Il est à noter que les contrats d'études conceptuelles relèvent directement de TPSGC.

Stratégie d'approvisionnement	Lot de travaux possible	Description
Conception-construction	Démolition et débris	La démolition et l'élimination des structures et des installations liées aux services publics qui se trouvent sur le site, de même que le ramassage de tous les débris de surface.
	Sols contaminés	L'assainissement des sols contaminés du site, soit par l'excavation, soit par le recouvrement.
	Ouvertures à la surface	La fermeture permanente des ouvertures de la mine.
	Fermeture des mines à ciel ouvert	La stabilisation des puits afin de régler des questions géotechniques, et la construction de clôtures ou de bermes pour assurer la sécurité publique.
	Sources	L'élaboration de sources d'emprunt à

	d'emprunt	grains gros et fins provenant du site afin de respecter les exigences du projet.
	Sous-sol	La réalisation de tâches liées à la stabilisation du sous-sol, notamment le remblayage des chambres, l'amélioration des cloisons, et l'amélioration des accès, de manière à respecter les exigences du projet d'assainissement à long terme.
Conception-soumission-construction	Eaux de surface	La construction de systèmes d'adduction d'eau qui ne nécessitent que peu d'entretien afin de diriger les ruissellements de surface des régions non perturbées ou remises en état vers des cours d'eau récepteurs naturels, ou de les diriger temporairement des régions non remises en état vers les systèmes d'entreposage ou de traitement des eaux des mines.
	Ruisseau Baker	La réalisation d'activités d'assainissement pour stabiliser le ruisseau Baker, pour isoler ou retirer les contaminants de l'environnement, ainsi que d'activités de restauration qui soutiennent les processus écologiques.
	Gestion des résidus	La construction d'une couverture de sol sur les dépôts désignés de résidus miniers.
	Programme de congélation	L'approvisionnement et l'installation d'infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs de congélation du site.
Conception-construction-exploitation	Usine de traitement des effluents	La construction d'une nouvelle usine et l'exploitation de celle-ci sous la direction du gestionnaire des travaux pendant environ cinq (5)ans, avant le transfert à TPSGC.

La durée prévue du contrat est de dix(10) à douze (12)ans.

QUESTIONS

1. Par le passé, avez-vous dû obtenir un cautionnement ou souscrire une assurance à protection intégrale ou partielle (assurance responsabilité civile générale ou assurance environnementale) à l'exécution d'autres importants projets complexes (valeur supérieure à 100000000\$) de longue durée (plus de cinq [5]ans)? Dans l'affirmative, de quel type (formule ou structure) de produit s'agissait-il (p. ex., couverture progressive en fonction d'une évaluation annuelle, versements plafonnés, protection contre les risques associés à la sous-traitance, etc.)?

-
2. Les activités visées par le contrat du principal gestionnaire des travaux peuvent être réparties entre trois étapes distinctes. Chacune de ces étapes (décrites ci-dessus à des fins de discussion seulement) implique la prestation de divers services de gestion des travaux. Les niveaux d'effort associés aux services consultatifs varieront pendant toute la durée du contrat. Comment votre entreprise proposerait-elle de fournir de tels services et d'en établir le prix, compte tenu de la description de chacune des trois étapes visées par le contrat (p. ex., montant forfaitaire par étape, montant calculé en fonction d'un taux horaire selon la demande, etc.)?
 3. Le principal gestionnaire des travaux sera responsable des activités de surveillance et d'entretien. Sur le plan opérationnel, serait-il plus logique d'inclure dans l'équipe du principal gestionnaire des travaux l'ensemble des ressources servant à la surveillance et à l'entretien, ou d'y inclure uniquement le gestionnaire de la mine et le coordonnateur du programme de santé et de sécurité, puis d'établir un lot de travaux faisant l'objet d'un appel d'offres qui engloberait les autres ressources nécessaires à la surveillance et à l'entretien? Y a-t-il d'autres services ou éléments que vous envisageriez de confier à un sous-traitant en tant que lot de travaux faisant l'objet d'un appel d'offres (p. ex., la surveillance environnementale)?
 4. Entrevoyez-vous des problèmes éventuels associés à la novation du contrat de surveillance et d'entretien ou du contrat de surveillance environnementale au profit du gestionnaire des travaux qui sera retenu?
 5. Avez-vous des suggestions de modifications (ajouts ou précisions) à apporter à la base de paiement prévue (voir l'annexe1 - services de surveillance et d'entretien requis – à des fins de discussion seulement)?
 6. Dans le cadre de contrats antérieurs de gestion des travaux de construction, quelles sont les mesures d'incitation ayant été prévues en vue de favoriser l'allègement du calendrier des travaux sans compromettre la qualité du produit final?
 7. Avez-vous des recommandations qui contribueraient au succès du projet d'assainissement en question? Aimerez-vous ajouter un point qui n'a pas déjà été mentionné?

ANNEXEA

Surveillance et entretien

Description du travail

- .1 Le travail faisant l'objet du présent contrat comprend la sécurité des lieux, les activités liées au respect des normes environnementales et la surveillance et l'entretien général à l'emplacement de la mine Giant, qui se trouve à Yellowknife, dans les T.N.-O. Les tâches consistent notamment à:
 - .1 protéger l'environnement;
 - .2 protéger le public contre les accidents et l'emplacement de la mine, contre les dommages matériels;
 - .3 maintenir la mine en état d'assèchement partiel et de conformité environnementale;
 - .4 assurer la conformité aux normes environnementales prescrites par les autorités compétentes, conformément aux spécifications;
 - .5 maintenir l'infrastructure et l'équipement en état de fonctionnement sécuritaire, conformément aux exigences des autorités compétentes;
 - .6 Prendre en main le programme d'entretien préventif (PEP) et le système de contrôle des stocks servant actuellement à la gestion de l'infrastructure et de l'équipement à l'emplacement de la mine. L'outil informatique utilisé à cette fin est le logiciel C-Works (un calque de MSAccess). Le représentant du Ministère fournira le logiciel à l'entrepreneur;
 - .7 exécuter les travaux nécessaires à la surveillance, à l'utilisation et à l'entretien de l'équipement dans le cadre de l'étude sur l'optimisation de la congélation (EOC).
- .2 Les travaux à exécuter aux termes du contrat nécessitent un personnel de base chargé de la gestion du site et des activités connexes de surveillance et d'entretien. Le personnel de base doit comprendre notamment les personnes remplissant les rôles suivants, au minimum:
 - .1 Gestionnaire de la mine;
 - .2 Gestionnaire des travaux;
 - .3 Superviseur souterrain;
 - .4 Coordonnateur des services environnementaux;

- .5 Coordonnateur de la santé et de la sécurité;
- .6 Coordonnateur du PEP et du système de contrôle des stocks.
- .3 Dans le cadre du contrat, l'entrepreneur doit assumer les fonctions de gestionnaire de la mine, conformément à la loi régissant la santé et la sécurité dans les mines des T.N.-O. et à son règlement d'application, de même que la responsabilité en matière de santé et de sécurité, ainsi que d'environnement, sur le site (y compris quand TPSGC et AADNC ont conclu des contrats avec d'autres entrepreneurs pour l'exécution de travaux sur le site).
- .4 Dans le cadre du contrat, l'entrepreneur doit fournir de l'équipement de base qui est présent sur les lieux en tout temps ou facilement accessible, à moins d'indication contraire. Au minimum, l'équipement nécessaire à l'exécution des travaux doit comprendre ce qui suit:

Type	Description	Accessibilité
Chargeuse	966 ou l'équivalent	Toute l'année
Niveleuse		Toute l'année
Camion à benne basculante		Selon les besoins
Camion aspirateur		Selon les besoins
Excavatrice		À temps plein du 1 ^{er} mars au 30 juin, et selon les besoins par la suite
Transporteur de personnel souterrain - capacité minimale de six personnes		Toute l'année
Transporteur d'équipement souterrain à plate-forme		Toute l'année
Transporteur de personnel souterrain Quatreplaces		Toute l'année
Racleur souterrain	250 ou l'équivalent	Toute l'année

	Étape 1 Octobre 2014 à mars 2016 (attribution après ADP)	Étape 2 Mars 2016 à mars 2018 (réception permis d'utilisation des eaux)	Étape 3 Avril 2018 à mars 2026 (assainissement terminé)																																
Portée et éléments livrables	ADP (estimation de coûts fondée) Services consultatifs	Préparation des travaux Services consultatifs	Travaux de construction Services consultatifs																																
Serv. de gest. des travaux requis	Étude de constructibilité Ordonnancement des travaux Regroupement des lots de travaux	Détails de conception et dossiers d'appel d'offres Besoins en équipement de soutien Locaux - au site et à Yellowknife Structures temporaires	Construction (450 M\$)																																
Serv. de surv. et d'entretien	Surveillance et entretien du site (10 M\$/année) Réduction des risques (5 M\$/année - allocation en espèces)	Surveillance et entretien du site (10 M\$/année) Réduction des risques (5 M\$/année - allocation en espèces)	Surveillance et entretien du site - activité dont l'intensité va en diminuant (10 M\$/année à 0 \$)																																
Assurances																																			
Gestionnaires de contrat requis	Couverture progressive – éval. ann. risques liés à la constr. GP princ Sup princ Gest mine Gest env Gest contrats Gest contrôles Évaluateur des coûts Admin Coord de la SST	Couverture progressive – éval. ann. risques liés à la constr. GP princ Sup princ Gest mine Gest env Gest contrats Gest contrôles Évaluateur des coûts Admin Coord de la SST	Couverture progressive – budget global annuel GP princ Sup princ Gest mine Gest env Gest contrats Gest contrôles Évaluateur des coûts Admin Coord de la SST																																
Base de paiement	<table border="1"> <tr> <td>Serv. consult.</td> <td>\$/mois</td> </tr> <tr> <td>Surveillance envr. (5 M\$)</td> <td>% de marge</td> </tr> <tr> <td>Surv. et entr. (20 M\$)</td> <td>Novation? % de marge</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>Novation? % de marge</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>Réd. risques (10 M\$/année) % de marge</td> </tr> <tr> <td>A l'int. et sous-trait.</td> <td>Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h</td> </tr> </table>	Serv. consult.	\$/mois	Surveillance envr. (5 M\$)	% de marge	Surv. et entr. (20 M\$)	Novation? % de marge	Sous-traitant	Novation? % de marge	Sous-traitant	Réd. risques (10 M\$/année) % de marge	A l'int. et sous-trait.	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h	<table border="1"> <tr> <td>Serv. consult.</td> <td>\$/mois</td> </tr> <tr> <td>Surveillance envr. (5 M\$)</td> <td>% de marge</td> </tr> <tr> <td>Surv. et entr. (20 M\$)</td> <td>% de marge</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>Réd. risques (10 M\$/année) % de marge</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h</td> </tr> </table>	Serv. consult.	\$/mois	Surveillance envr. (5 M\$)	% de marge	Surv. et entr. (20 M\$)	% de marge	Sous-traitant	Réd. risques (10 M\$/année) % de marge	Sous-traitant	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h	<table border="1"> <tr> <td>Serv. consult.</td> <td>\$/mois</td> </tr> <tr> <td>Surveillance envr. (15 M\$)</td> <td>% de marge</td> </tr> <tr> <td>Surv. et entr. (45 M\$)</td> <td>% de marge</td> </tr> <tr> <td>Sous-traitant</td> <td>Assainiss. global (450 M\$)**</td> </tr> <tr> <td>A l'int. et sous-trait.</td> <td>Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h</td> </tr> </table>	Serv. consult.	\$/mois	Surveillance envr. (15 M\$)	% de marge	Surv. et entr. (45 M\$)	% de marge	Sous-traitant	Assainiss. global (450 M\$)**	A l'int. et sous-trait.	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h
Serv. consult.	\$/mois																																		
Surveillance envr. (5 M\$)	% de marge																																		
Surv. et entr. (20 M\$)	Novation? % de marge																																		
Sous-traitant	Novation? % de marge																																		
Sous-traitant	Réd. risques (10 M\$/année) % de marge																																		
A l'int. et sous-trait.	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h																																		
Serv. consult.	\$/mois																																		
Surveillance envr. (5 M\$)	% de marge																																		
Surv. et entr. (20 M\$)	% de marge																																		
Sous-traitant	Réd. risques (10 M\$/année) % de marge																																		
Sous-traitant	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h																																		
Serv. consult.	\$/mois																																		
Surveillance envr. (15 M\$)	% de marge																																		
Surv. et entr. (45 M\$)	% de marge																																		
Sous-traitant	Assainiss. global (450 M\$)**																																		
A l'int. et sous-trait.	Travaux suppl. possibles Main-d'œuvre \$/h Serv. de prof. \$/h																																		

Notes

* Tous les coûts constituent des estimations d'ordre de grandeur aux fins de discussion seulement.

** Les durées des diverses étapes sont fondées sur les estimations actuelles.

*** Les taux de marge s'appliquent aux travaux d'assainissement global peuvent être subdivisés en fonction de la complexité de l'activité entreprise ou l'incertitude associée à celle-ci (p. ex., les travaux de démolition par opposition aux travaux de stabilisation souterraine).